



Dictionnaire des théâtres du monde

Doyen

Dans les sociétés de comédiens, le plus âgé, homme d'expérience, jouissait d'une considération particulière. La Grange, compagnon de Molière, fut le premier doyen de la troupe constituée en 1680, sur ordre de Louis XIV, par la réunion des deux troupes rivales de l'Hôtel de Guénégaud et de l'[Hôtel de Bourgogne](#). À la [Comédie-Française](#), qui en est l'héritière, le doyen – non le plus âgé mais le plus ancien des sociétaires – est de droit membre du comité d'administration et du comité de lecture. Il représente la troupe auprès de l'administrateur et de l'autorité de tutelle. Jusqu'à une date récente, le décanat n'était pas ouvert aux sociétaires femmes. Yvonne Gaudeau a été la première en 1982. En cas d'absence ou d'empêchement de l'administrateur général, c'est le doyen qui assure par intérim la direction artistique du théâtre. Ce fut le cas, en 1988, pour Claude Winter, à la suite de la mort de Le Poulain, et, en 1990, de Catherine Samie après celle de [Vitez](#).

Rédacteur(s)

[G. GOUBERT](#)

Éditions Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Technique et créateurs techniques](#)

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : La Grange Ch.) Molière Le Poulain (J.) Vitez (A.) Gaudeau (Y.) Winter (C.) Samie (C.)

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-doyen>